

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 695

Rubrik: Mots de passe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE POINT DE VUE DE GIL STAUFFER

Militaria

«Des raisons militaires, techniques, économiques et financières ont finalement décidé le Conseil fédéral à équiper...»

Ah bon.

Au moins, c'est honnête. Pas l'ombre de raisons patriotiques, de perspectives de valeureux sacrifices, de monts indépendants, de poitrines gonflées de courage devant l'ennemi.

Des transactions d'épiciers en gros.

Si j'étais militaire, j'aurais honte. Et je ne serais pas particulièrement enchanté de devoir aller, au besoin, me faire trouver et griller la peau pour des raisons «militaires, techniques, économiques et financières».

* * *

Suis-je complètement benêt? J'imagine, en effet, qu'il se trouve encore des officiers pour qui l'hon-

neur, la volonté d'indépendance ou la défense d'une cause impliquent des attitudes qui ne peuvent être celles de mercantis retors et acharnés.

J'imagine — je rêve? — qu'il doit encore exister des militaires, même en Suisse, à qui la loyauté, le respect de l'adversaire et quelques autres vertus interdisent marchandages obscurs, compromis douteux, approbations serviles et reputations arrivistes.

Comment peuvent-ils alors (mais ne suis-je pas en train de rêver aux preux chevaliers des contes et légendes?) s'accommoder du minable trafic d'influences et d'argent qu'est devenue toute opération d'armement?

Comment peuvent-ils accepter les sottises que sont — à l'aune des valeurs qu'eux-mêmes prétendent défendre — les raisons alléguées par le DMF pour choisir tel char blindé plutôt que tel autre?

Je ne comprends pas.

* * *

Par trois fois, j'ai rencontré des officiers qui ont

avoué — désarmante innocence! — n'avoir «fait des grades» que pour faciliter et assurer leur carrière civile et même la marche de leur entreprise. Je comprends fort bien cela.

Mais ça manque néanmoins de tenue.

* * *

Le plus gênant, c'est le fossé entre paroles et actes. Telle localité veut à tout prix héberger la troupe — pour faire marcher bistro et magasins. Le maire le proclame ouvertement: c'est bon pour le commerce. Et vitupère hargneusement les objecteurs de conscience. Des profiteurs, des salopards de profiteurs.

Lui est capitaine.

M. Chevallaz veut-il que nous ayons confiance en ces gens-là?

Je craindrais qu'il ne doive, s'il était vraiment patriote, exclure de l'armée beaucoup de monde.

G. S.

Wallis» (bilingue), «Der freie Berner» (en allemand) et «La Voce svizzera» (en italien). Et nous avons, bien entendu, «dévoré» la feuille «Freie Schweiz-Suisse libre-Svizzera libera», rédigée dans nos quatre langues nationales et distribuée aux visiteurs. Un «journal de guerre» de quatre pages, illustré, sorti par une rédaction de cinq personnes, deux majors, deux capitaines et un appointé. Des signatures connues: le capitaine Roger de Diesbach, correspondant parlementaire de «La Tribune-Le Matin» et le major Franz C. Widmer, directeur de l'école de journalisme de la maison Ringier. Pas d'adresse de la rédaction: elle est probablement «en campagne». Pas de publicité: en temps de guerre les affaires vont mal!

La matière: pour l'essentiel, une interview du conseiller fédéral Friedrich, chef du Département fédéral de justice et police, qui expose les raisons d'être de la Dipra et explique, aussi, pourquoi les

journalistes qui y sont rattachés sont en uniforme malgré qu'ils dépendent d'un département civil. Signalons encore à toutes fins utiles que deux conseillers fédéraux ont leur portrait dans «Suisse libre»: l'actuel chef du DFJP, R. Friedrich, souriant, et l'ancien chef, K. Furgler, photographié avec la mine (guerrière) de circonstance.

COMMUNICATION

Journalistes en uniforme

La Dipra (Division presse et radio du Département fédéral de justice et police) exposait une partie de son matériel et détaillait son activité à la FERA zurichoise. Les visiteurs ont pu, par exemple, voir Claude Smadja présenter, en uniforme, le Télé-journal, alors que la présentation en allemand était assurée par Alfred Fetscherin, devenu depuis lors rédacteur en chef de la station commerciale «Radio Z» qui émettra à partir du 1^{er} novembre.

Inconditionnels de la presse écrite, nous nous sommes précipités sur la reproduction de titres de journaux rédigés au cours d'exercices en automne 1982. Nous avons dégusté, entre autres, «Valais-

MOTS DE PASSE

Actualité

Du temps, on règle
le rythme et le décompte
pour exploser à l'heure.

Hélène Bezençon